

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 28 juin 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.5), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 2.3), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 8.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 7.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.3), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique RÖPERS M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.1), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.2) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON (représenté par M. Gérard SERVETTE à partir du rapport 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (représenté par M. Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean Piquard La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au rapport 2.2) Mamirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux : M. Bernard BECOULET (à partir du rapport 1.1.6) Mazerolles-le-Salín : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au rapport 8.3), M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON (représenté par Mme Corinne PETER), M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre : M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS (à partir du rapport 1.1.1) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 6.1), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE (à partir du rapport 1.1.3) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au rapport 2.2) Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 2.2)

Etaient absents : Arguel : M. André AVIS Auxon-Dessus : Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Thierry CHATOT Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Daniel ROLET Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugy : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Thise : M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc BOUSSET

Procurations de vote :

Mandants : G. VERRO, E. ALAUZET (jusqu'au 2.4), P. BONNET (à partir du 1.1.4), P. BONTEMPS (à partir du 8.1), Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.1), F. FELLMANN (à partir du 1.1.3), D. GENDRAUD, A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), J.F. GIRARD, V. HINCELIN, M. OMOURI, J. PANIER (à partir du 1.1.3), E. PEQUIGNOT, J. SCHIRRER (à partir du 3.2) N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL (à partir du 1.1.1), B. ASTRIC, A. BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.3), F. GILLET, B. VIONNET (à partir du 1.1.6), M. FELT (à partir du 9.1), J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du 1.1.1), C. OYTANA, J.M. FAIVRE, J.M. MAY (jusqu'au 2.2)

Mandataires : S. RUTKOWSKI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), J. ROSSELOT (à partir du 1.1.4), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 8.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.1), M.N. SCHOELLER (à partir du 1.1.3), J.P. GOVIGNAUX, L. HAKKAR (à partir du 1.1.1), P. SIMONIN, C. THIEBAUT, C. VOIDEY, M. LOYAT (à partir du 1.1.3), J.M. GIRERD, N. BODIN (à partir du 3.2), D. POISSENOT, B. CYPRIANI (à partir du 1.1.1), R. DEMESMAY, J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.3), C. PREIONI, B. BECOULET (à partir du 1.1.6), D. JOLY (à partir du 9.1), G. VALLET, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du 1.1.1), C. BARTHELET, J.M. BOUSSET, D. GRUBER (jusqu'au 2.2)

Délibération n°2012/001787

Rapport n°5.1 - Fonds d'aide manifestations - Attribution des subventions du 2^{ème} semestre 2012

**Fonds d'aide manifestations -
Attribution des subventions du 2^{ème} semestre 2012**

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président
Commission : Culture, Tourisme, Sports

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016.	Montant prévu BP 2012 : 69 000 €
« Manifestations/Actions culturelles et sportives »	Montant de l'opération : 18 100 €

Résumé :

En application des critères du fonds d'aide, les projets de manifestation en forte résonance avec les politiques conduites par la compétence Culture-Tourisme-Sports sont priorités.

Dans ce cadre, il est proposé d'apporter un soutien lors de cette 2^{ème} session 2012 à des manifestations concourant à valoriser l'axe rivière/vallée du Doubs et à animer la saison estivale, à des manifestations d'envergure concourant au rayonnement du territoire et des projets contribuant à l'animation culturelle et la valorisation du patrimoine dans les communes du Grand Besançon.

Pour mémoire, la 1^{ère} session d'instruction a permis d'apporter une aide à différentes manifestations pour un montant de 50 900 €. Le montant des subventions accordées pour le 2nd semestre 2012 s'élève à 18 100 €.

I. Rappel des modalités d'intervention et d'attribution proposées

En novembre 2009, le Conseil de Communauté a adopté de nouveaux critères et modalités d'application de son fonds d'aide aux manifestations culturelles, sportives, touristiques et patrimoniales.

Les projets en forte résonance avec les politiques conduites par la compétence Culture-Tourisme-Sports du Grand Besançon sont priorités : schéma de développement touristique, politique d'enseignement artistique, animation de l'axe rivière/vallée du Doubs, sport de nature.

Deux sessions annuelles permettent l'instruction des dossiers : une en janvier pour les manifestations se déroulant au courant du premier semestre, une en juin pour celles se déroulant le 2nd semestre.

II. Instruction des demandes de subvention du 2^{ème} semestre 2012

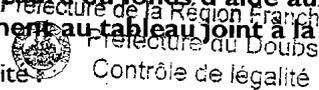
Pour les projets du second semestre, il est proposé de prioriser :

- les manifestations concourant à la valorisation et à l'animation de l'axe rivière/vallée du Doubs,
- les manifestations d'envergure concourant au rayonnement du territoire,
- les manifestations développant les sports de nature,
- les manifestations favorisant l'animation culturelle et valorisant le patrimoine du Grand Besançon.

L'ensemble des subventions est détaillé dans le tableau annexe. Le montant total des subventions à attribuer s'élève à 18 100 €.

Mmes MONLLOR et DE WILDE BESANCON et MM. COTTINY et TAILLARD ne prennent pas part au vote

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution de subventions, dans le cadre du fonds d'aide aux manifestations, pour un montant total de 18 100 €, conformément au tableau joint à la délibération.

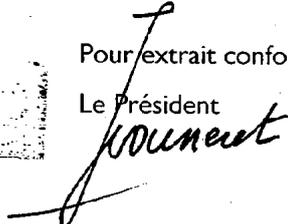
Rapport adopté à l'unanimité. 

Pour : 111
Contre : 0
Abstention : 0

Reçu le - 6 JUIL. 2012

Pour extrait conforme,

Le Président



Delibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Subventions « Fonds manifestations » - 2^{ème} semestre 2012

Demandeur	Projet	Lieu	Date	Soutien CAGB 2011	Subvention sollicitée / Budget total	Lien avec les actions CTS / Commentaires	Avis Com 5
Musique-Théâtre-Danse							
Orgue en Ville	Festival : orgue, danse, cinéma...	Besançon, Thise, Franois, Boussières, Saint-Vit	29 juin au 8 juillet	3 000 €	5000 €/45 300 €, soit 11,04 %	Programmation estivale. Intégrée au programme Au Fil du Doubs. Lien CRR. Et à "Besançon, l'été ne manque pas d'air".	2500
No Fate	Festival du Piou Piou	Pelousey et Besançon (bars)	23 au 26 août	1 500 €	9000 €/142 200 €, soit 6,33 %	Manifestation concourant à animer la saison estivale. Festival de musiques actuelles dans l'agglo.	2500
Citron Vert (Le)	Pétanque sonore	Besançon (Promenade Chamars)	28 juillet	1 000 €	6000 €/13 000 €, soit 46,15 %	Programmation estivale le long de la rivière. Intégrée au programme Au Fil du Doubs.	1 000 €
	Après-midi électronique	Besançon (gare d'eau)	19 août				
Commune de Montferrand le Ch.	Montferrandscènes : Festival de théâtre amateur	Montferrand le Château	15 et 16 sept	non, pas de demande	400 €/2200 €, soit 18,18 %	Première édition, initiative intéressante sur ce secteur.	400
Enfants de l'espoir (Les)	Hors les Murs : concert théâtral pour les 30 ans de l'assoc". Partenariat avec la CieTeraluna	Besançon, autres lieux non préciser	18 nov et autres dates non précisées	non, pas de demande	2500 €/38 500 €, soit 6,49 %	Budget porte sur le concert à Besançon et les autres en région.	300
Arts de la rue							
Pampilles (Les)	Spectacle vivant	Chaucenne	8 sept	600 €	2000 €/8050 €, soit 24,84 %	Manifestation concourant à animer une commune du GB, mais concerne aussi les communes alentours (notamment les écoles)	700 €
The Sérious Road Trip	Festival Zik et Cirque	à Besançon (Gare d'eau ou Malcombe)	A déterminer	500 €	2500 €/12 250 € soit 20,41 %	Compagnie très sérieuse qui fait émerger de jeunes artistes	550
Création-artisanat d'art							
Juste Ici	Bien urbain : Parcours artistique dans et avec l'espace public	Besançon (Campus, Battant)	sept		8000 €/85 600 €, soit 9,35 %	Action innovante : lien avec démarche Industries culturelles et créatives : présence art dans la ville	1 000 €

Demandeur	Projet	Lieu	Date	Soutien CAGB 2011	Subvention sollicitée / Budget total	Lien avec les actions CTS / Commentaires	Avis Com 5
Patrimoine							
Aval'Forts	Semaine des Forts : visites de 5 ouvrages en visites guidées	Communes autour de Besançon	15 et 16 sept	200 €	400 € / 2200 €, soit 18,18 % du budget de l'opération	Lien avec la charte paysagère / volet patrimonial. Intégré au programme des JEP	400
Commune de Deluz	Expo, croisière, concerts...	Deluz	15 et 16 sept	3 000 €	3000 € / 6000 €, soit 50 %	Lien avec l'animation et la valorisation de la vallée du Doubs, intégré au programme des JEP	2000
Commune de Vaire le Petit	Tuilerie : visite, expo, concert, artisanat	Vaire le Petit	15 et 16 sept	Pas de demande	600 € / 2440 €, soit 24,59 %	Intégré au programme des JEP	600
Fruitière de Fontain	Dégustation, visite, ateliers thématiques	Fontain	15 et 16 sept	1 000 €	1000 € / 2700 €, soit 37,04 %	Lien avec la politique agriculture péri-urbaine, programmation dynamique, Intégré au programme des JEP.	1000
Chemin des Sens	JEP Parcours autour des métiers	Besançon (Centre diocésain)	15 et 16 sept	2 500 €	2500 € / 10 400 €, soit 24 %	Intégré au programme des JEP. Animation attractive.	2500
Les Amis du Funiculaire	JEP	Besançon (Bregille)	15 et 16 sept	950 €	800 € / 950 €, soit 84,21 %	Intégré au programme des JEP/ Funiculaire inscrit depuis cette année aux MH.	500
Calisiola	JEP	Chalezeule (Fours à chaux)	15 et 16 sept	800 €	1100 € / 2017 €, soit 54,54 %	Intégré au programme des JEP	500
Sport de nature / plein-air							
Balise 25	Championnat de France de course d'orientation VTT	Besançon et 7 villages du Grand Besançon	13, 14 et 15 juillet	non, pas de demande	1500 € / 16 550 €, soit 9,1 %	Manifestation en période estivale. Intégrée au programme Au Fil du Doubs. Actions spécifiques pour le public touristique (accompagnateurs) afin de les inciter à prolonger leur séjour.	750
SNB Bis'Ondine	Initiation, balade nautique	Besançon (Gare d'eau)	25 et 26 août	1 000 €	1000 € / 4010 € soit 22,22 %	Difficultés pour obtenir le bilan 2011.	500
ASPTT/Corrida Vauban	Corrida Vauban	Besançon (centre-ville)	2 dec	Non (pas de demande) mais les années précédentes : 1000 €	1000 € / 14 100 €, soit 7,09 %	Manifestation populaire	400
TOTAL					77 800 €		18 100